

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

**COMMUNIQUÉ DE MISE À DISPOSITION DE LA NOTE D'INFORMATION ET DU DOCUMENT
« AUTRES INFORMATIONS » RELATIVES AUX CARACTÉRISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES,
FINANCIÈRES ET COMPTABLES D'UV GERMI**

DANS LE CADRE DE L'OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT D'ACTIONS INITIÉE PAR



**PORANT SUR 800 000 DE SES PROPRES ACTIONS
EN VUE DE LA REDUCTION DE SON CAPITAL**

Présentée par



ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR ET GARANT

La Société UV GERMI a été conseillée dans le cadre de cette opération par RYDGE CONSEIL



PRIX DE L'OFFRE : 3,30 euros par action UV GERMI

DURÉE DE L'OFFRE : 20 jours calendaires minimum

Paris, le 5 février 2026

Le présent communiqué établi par UV GERMI est publié en application des articles 231-27 et 231-28 du règlement général de l'AMF.

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise.

En application des dispositions de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-23 du règlement général de l'AMF, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 5 février 2026, apposé le visa n° 26-018 sur la note d'information de UV GERMl relative à l'offre publique de rachat portant sur 800 000 de ses propres actions en vue de la réduction de son capital (l' « **Offre** »).

La note d'information est disponible sur les sites internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de UV GERMl (www.uvgerml.fr) et peut être obtenue sans frais auprès d'UV GERMl (ZAC de la Nau, 19240 SAINT-VIANCE), et de Portzamparc (1, boulevard Haussmann, 75009 Paris).

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF publiera un avis d'ouverture et le calendrier de l'Offre et Euronext publiera un avis rappelant la teneur de l'Offre et précisant le calendrier et les modalités de sa réalisation.

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document contenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables d'UV GERMl a été déposé auprès de l'AMF le 5 février 2026 et mis à la disposition du public ce jour.

Avertissement

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis ou de tout autre pays dans lequel une telle publication, transmission ou distribution ne serait pas permise. Ce communiqué ne constitue pas une offre d'achat ni la sollicitation d'une offre de vente de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation en vue d'une telle offre, directement ou indirectement. La diffusion, la publication ou la distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. En conséquence, les personnes physiquement présentes dans ces pays et dans lesquels le présent communiqué est diffusé, publié ou distribué doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. UV GERMl décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

A propos d'UV GERMl

L'action est admise aux négociations sur Euronext Growth.

Code ISIN : FR0011898584 - Code mnémonique : ALUVI

LEI (Legal Entity Identifier) : 969500B6HIQ3B0JLR552

Plus d'informations sur www.uvgerml.fr